

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poursuite de la politique du Logement d'Abord : le « oui, mais » de la Fapil

Paris, le 15 septembre 2020 – **La Fapil, fédération pour la promotion et l'insertion par le logement, se réjouit des annonces récentes de la Ministre du Logement (poursuite du Plan Logement d'Abord, une dizaine de territoires AMI supplémentaire et une enveloppe budgétaire augmentée pour 2021), mais estime que les moyens mis en œuvre ne sont pas à la hauteur des enjeux pour lutter contre le mal-logement.**

La Ministre du Logement a annoncé le 10 septembre la poursuite de la politique du Logement d'Abord et une enveloppe supplémentaire de 34 millions d'euros pour 2021. Celle-ci viendra notamment en appui à la dizaine de territoires qui seront sélectionnés dans le cadre du deuxième AMI (Appel à manifestation d'intérêt) lancé dans le même temps.

La Fapil et ses 123 associations adhérentes sont pleinement mobilisées dans la mise en œuvre du Logement d'Abord. Qu'il s'agisse d'intermédiation locative sociale, notamment via notre réseau de 46 AIVS® (Agences Immobilières à Vocation Sociale), de production de logements très sociaux, d'accompagnement des ménages en difficulté ou d'accès aux droits afin de prévenir les expulsions locatives, la Fapil est aujourd'hui le réseau de référence du logement d'insertion.

Si la Fapil se réjouit de voir que l'approche du Logement d'Abord s'impose désormais comme pivot de la politique sociale du Logement, elle pense qu'il est possible d'aller plus loin et plus vite :

- **Une dizaine de territoires supplémentaires de «mise en œuvre accélérée du Plan» apparait bien timide** face aux enjeux du mal-logement partout en France. Parmi eux, il faudra mobiliser davantage les collectivités d'Ile-de-France qui font souvent face aux situations de précarité économique et sociale les plus intenses.
- **L'objectif de 40 000 places supplémentaires en intermédiation locative est certes confirmé, avec une rallonge de 5 millions d'euros, mais il reste finalement assez faible comparé aux besoins des personnes et au potentiel de mobilisation du parc privé.** Pour aller plus loin, des outils incitatifs sont nécessaires : renforcer les moyens de l'Anah pour financer des travaux nécessaires à la mise en location des logements vacants en mauvais état, communiquer davantage pour faire connaître les avantages de la location solidaire, donner aux associations les moyens d'assurer une gestion sociale de proximité.
- **La production de nouveaux logements très sociaux (en PLAI notamment) stagne : en 2019, hors DOM et ANRU, moins de 32 000 logements PLAI ont été financés, très loin de l'objectif déjà peu ambitieux de 40 000 par an annoncé par le Plan Logement d'Abord.** Il n'y a pas, aujourd'hui, de propositions des pouvoirs publics pour espérer une franche progression dans les années à venir. Les acteurs associatifs peuvent contribuer à produire de nouveaux logements, mais peinent à obtenir les financements nécessaires.

L'exemple du programme « PLAI-adapté », souhaité et défendu par la Fapil car susceptible de renforcer la réalisation de petites opérations dans le diffus, témoigne de la difficulté à rendre efficace les outils existants : en débloquant plus facilement ces fonds, les pouvoirs publics faciliteraient la réalisation de logements de qualité à très faible quittance. Enfin, il faut absolument faciliter la rénovation du parc, en particulier sur le volet énergétique, par des financements dédiés.

- **L'augmentation du forfait journalier des pensions de famille à 18€ est une très bonne nouvelle** : elle permettra sans doute la relance de plusieurs projets **mais le retard pris par rapport à l'objectif de 10 000 places en 5 ans est considérable.**
- L'accompagnement social des ménages en difficulté est un levier essentiel du Logement d'Abord : pourtant, **même si tous les acteurs constatent à la fois un manque de moyens et le peu de synergies entre les dispositifs mis en œuvre localement, on peine à voir de réelles avancées depuis le lancement du Plan Logement d'Abord.** Un dialogue avec l'ensemble des intervenants (État, collectivités, associations) doit s'organiser rapidement dans tous les territoires pour un changement d'échelle.

Pour la Fapil, le Logement est un point de départ pour l'insertion des personnes en difficulté. Il ne doit pas être une récompense, à l'issue d'un parcours long et périlleux au sein de dispositifs incompréhensibles qui relèvent davantage de la course d'obstacles.

Le Plan Logement d'Abord constitue une occasion de sortir de ces logiques : mais la fédération considère qu'il demeure trop timide et qu'il n'insiste pas suffisamment sur la mise en cohérence des politiques d'État et de celles des collectivités territoriales.

CONTACT

Quentin LAUDEREAU, Chargé de communication
quentin.laudereau@fapil.fr - 01 71 39 80 05

A PROPOS

Depuis plus de 30 ans, la Fapil, fédération nationale d'associations et d'acteurs, est engagée sur le terrain auprès des personnes mal-logées et met en œuvre les principes du Logement d'Abord.

La Fapil fédère 123 adhérents qui gèrent 35 000 logements partout en France, accompagnent et accueillent près de 49 000 personnes. Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, son réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages : accueillir, orienter et informer les personnes ; les accompagner ; produire des logements de qualité et abordables ; et assurer une gestion locative adaptée.

La Fapil apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Elle associe d'autres acteurs à ses réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

Plus d'informations : www.fapil.fr

